



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 10 octobre à 19 :30 à la salle du conseil au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 14^e Rue (lot : 6 459 300)

Demande de dérogation mineure (2023-0386) sur la 14^e Rue (6 459 300) qui a pour objet d'autoriser en zone RES-21, le lotissement du terrain en deux parcelles :

- 6 459 330 parcelle 1 avec 9.86 mètres de frontage au lieu de 12 mètres prescrit;
- 6 459 330 parcelle 1 aura une superficie de 357.9 mètres carrés au lieu de 400 mètres carrés prescrit;
- 6 459 330 parcelle 2 avec une largeur de 13.80 mètres si on considérait la rue à angle droit. La partie droite est de 7 mètres après il s'agit de la courbe de la rue au lieu du 15 mètres prescrit.

Le tout tel que prescrit au règlement de lotissement no.24 à l'article 5.2

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande lors de la séance du 10 octobre 2023.

Donné à Ferme-Neuve, ce 20^e jour du mois de septembre deux mille vingt-trois.


Bernadette Ouellette
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière à Ferme-Neuve, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 20 septembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 20 septembre 2023.


Bernadette Ouellette
Directrice générale et
Greffière-trésorière
